

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE 2018_052

Séance du jeudi 17 mai 2018

Membres en exercice : 27

Date de la convocation: 14/05/2018

Présents : 15

L'an deux mille dix-huit et le dix-sept mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain JAFFARD,

Votants: 15

Pour : 15

Contre : 0

**Secrétaire de séance: Paul
COMMANDRE**

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Laurent ARBOUSSET, Michèle BUISSON, Paul COMMANDRE, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Jean-Paul VELAY

Représentés:

Excusés: Patrick BRUN, Gilles CHABALIER, Albert DOUCHY, Yves Elie LAURENT, Thierry MAZOYER, Gillian MC HUGO, Gilbert ROURE, Françoise THYSS

Absents: François BEGON, Catherine BLACLARD, Marie LION, Yves SERVIERE

Objet: DM 01 BP - Vote de crédits supplémentaires - DE_2018_052

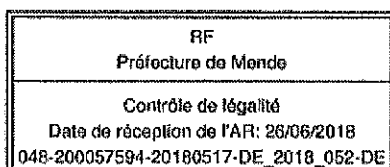
Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2018, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2031 - 436	Frais d'études	8694.00	
2135 - 417	Installations générales, agencements	-20788.00	
2151 - 431	Réseaux de voirie	7000.00	
2313 - 436	Constructions	-8694.00	
2315 - 110	Installat ⁿ , matériel et outillage techni	35.00	
2315 - 313	Installat ⁿ , matériel et outillage techni	11051.00	
2313 - 441	Constructions	2700.00	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à LE PONT DE MONTVERT, les jour, mois et an que dessus.



Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard

